

LABEGUDE INFORMATIONS DU 14 FEVRIER 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2023

Présents : Mmes BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Excusée et procuration : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à Mme DUCHAMP Cécile

Secrétaire de Séance : Mme DUCHAMP Cécile

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022.

INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR A L'ECOLE PUBLIQUE – DEVIS COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle le devis approuvé par le conseil municipal, de l'entreprise GOMEZ pour un montant de 49 877.16 € TTC. Un devis complémentaire de l'entreprise CROMBEZ, concernant la partie électricité, d'un montant de 2 134 € TTC ramène le coût global du projet à 52 011.16 € TTC. Le Maire est autorisé à signer ce dernier et réajuste le montant du fond de concours à solliciter auprès de la CCBA, à hauteur de 80% du montant HT soit 34 803.44 €.

RESEAU PLUVIAL – CHEMIN DU REY

Les travaux de réfection des enrobés du chemin du Rey ont dû être interrompus afin de réaliser l'évacuation des eaux pluviales. Le Maire est autorisé à signer le devis de la société EUROVIA d'un montant de 18 621.76 € TTC et le prévoit au budget 2023.

ATTRIBUTION DU MARCHE 2023.01 – TRAVAUX NEUFS ET MODERNISATION DE VOIRIE

Le Maire est autorisé à signer ce marché avec l'entreprise EUROVIA qui a obtenu la meilleure notation des offres.

SERVICE MUTUALISE DE REMPLACEMENT DE SECRETARIAT DE MAIRIE ET MISSIONS ADMINISTRATIVES

Soucieuse d'assurer son rôle de soutien à la solidarité territoriale vis-à-vis de ses communes-membres, la CCBA a décidé de mettre en place un service permettant d'aider les communes confrontées à l'absence temporaire de l'agent en charge du secrétariat de mairie et également pour les communes de plus grande taille, d'apporter une aide ponctuelle au fonctionnement de leurs services administratifs.

Pour ce faire, la CCBA a créé un poste dont les missions sont réparties pour la moitié du temps entre l'accueil physique et téléphonique au siège de la CCBA et pour l'autre moitié, en remplacement de secrétaire de mairie/soutien administratif auprès de ses communes-membres. Le recours à ce service donne lieu à la signature d'une convention entre la commune de Labégude et la CCBA.

DIVERS

- **Vidéoprotection** : la commune souhaite s'équiper de caméras supplémentaires afin de palier à quelques zones blanches. Afin d'obtenir un maximum de subventions (Etat, Région, ...) pour financer ce projet, celui-ci est reporté à l'année prochaine.
- **Panneau d'informations lumineux** : ayant obtenu à ce jour qu'un seul devis, la commune va se rapprocher des communes voisines afin d'obtenir leurs recommandations et plusieurs devis.

- **Juridicia** : la commune a fait appel aux services de cette société afin d'optimiser ses dépenses concernant sa taxe foncière. Une évaluation doit nous être communiquée dans les prochains jours.
- **Musée** : ce projet de grande ampleur est estimé à 560 000 €. La commune va se rapprocher de différents organismes financeurs afin de déposer des dossiers de demandes de subventions.
- **Borne piétons** : la commune a pour projet d'en acquérir une très prochainement. Le lieu d'implantation est en cours d'étude.
- **Bibliothèque** : la commune est en attente d'un 2^{ème} devis concernant le changement des portes.
- **LIDL** : Projet partenarial avec la commune en attente de la décision définitive de la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC).

« La société LIDL, a déposé un permis de construire le 1er avril 2022 pour la construction d'un nouveau bâtiment et présente, en partenariat avec la mairie de Labégude, un projet de rénovation de deux quartiers (ancienne gare et carrosserie Cholvy à Lautaret) ; un investissement de l'ordre de 1 000 000 d'euros. Ce projet a reçu un avis favorable des différents services de l'état. En septembre 2022, ce projet est passé devant la CDAC qui a émit un vote favorable à l'unanimité de ses membres. Suite à ce vote, M. J-C Chabanis, au nom de deux de ses sociétés, représentant le magasin Casino à St Didier-sous-Aubenas, la boulangerie, le Biocop et la fleuriste à Prades, a fait un recours auprès de la CNAC. Celle-ci, en réunion le 9/02/2023, nous demande de prouver que le SCOT soit bien favorable en intégrant le centre-ville d'Aubenas dans l'étude d'impact. La décision définitive est donc reportée de 2 à 3 mois. Quoi qu'il arrive, le magasin actuel de LIDL continuera à vendre ses produits, mais la commune pourrait y perdre beaucoup financièrement. Le budget communal ne pourra pas supporter un tel investissement ! » Le maire, Jean-Yves PONTHER

DATES A RETENIR

- **Foire aux chevaux** – dimanche 26 février 2023 – Place des écoles à partir de 8 heures
Cette année : un concours « devinez le poids du poulain » avec un panier garni à gagner (1€ la mise), des balades poneys, un camion sellerie, des stands vin chaud, crêpes, affûtage...
- **Pièce de théâtre « Cendrillon »** - samedi 18 mars 2023 – Salle des fêtes à 20 heures
- **Belote organisée par le CAC** – samedi 15 avril 2023 – Salle des fêtes à 20 heures

ENCOMBRANTS

Prochaines dates : 13/03, 03/04 et 15/05/2023

Inscription obligatoire auprès du service collecte au 0 800 07 60 15 au moins 48 heures avant.

La collecte a lieu sur rendez-vous uniquement pour 3 gros objets maximum ne rentrant pas dans un véhicule.

Plus d'informations sur le site de la commune www.labegude.fr